ur candidater au eunes !



Représenter les jeunes de la commune, proposer des idées, porter des projets : c’est le quotidien des membres du Conseil Municipal Jeunes (CMJ) d’Asnières-sur-Oise.

Qui peut candidater ?
Le CMJ est ouvert à tous les jeunes Asniérois scolarisés du CM1 à la 5e.

Les dates à retenir

- **Jusqu’au lundi 9 novembre** : dépôt des dossiers de candidature
- **Vendredi 20 novembre** : vote pour élire les nouveaux membres du CMJ

Comment candidater ?
Le dossier de candidature est disponible en téléchargement sur le site de la commune, sur la page dédiée au Conseil Municipal Jeunes.

Un coup de pouce à donner
Parents, grands-parents, enseignants : si un enfant de votre entourage a des idées plein la tête, parlez-lui du CMJ ! C’est une belle occasion de s’engager, de découvrir le fonctionnement de la vie municipale et de faire entendre la voix des jeunes Asniérois.